

Désimperméabilisation et renaturation

Programme générique en date du 4 mars 2025. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Transformer les sols urbains en lieux accueillants pour les plantes
	De plus en plus, les communes souhaitent végétaliser leurs espaces publics, par exemple planter des arbres d'ombrage ou aménager des noues d'infiltration de l'eau de pluie. Comment s'y prendre quand on hérite d'espaces asphaltés, imperméables ? Comment « renaturer » et « désimperméabiliser » nos bourgs et villages eurois ?
	Cette formation vous donne les clés de compréhension indispensables : les capacités d'adaptation des plantes, le parcours de l'eau, les caractéristiques d'un sol vivant. A partir d'une synthèse des notions générales et d'observations de terrain, vous découvrirez comment vous appuyer sur les paysages qui caractérisent votre commune. Vous comprendrez les principes d'aménagement simples et frugaux, et comment envisager des espaces publics plus résilients face au changement climatique.
Pré-requis	Aucun
Objectifs généraux	- Réduction de la sensibilité aux inondations, création des îlots de fraîcheur à coût réduit
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	Appréhender ce qu'est un sol vivant, identifier les interactions entre le sol, l'eau et les plantes. <ul style="list-style-type: none">- Lire les conséquences du parcours de l'eau dans les paysages.- Observer les dynamiques d'un lieu et identifier ses ressources potentielles.- En tirer des principes pour les aménagements dans les bourgs et villages.
Public concerné	Elus municipaux (ou locaux) et techniciens de collectivités publiques
Modalités d'inscription et délai d'accès	Voir avec le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de l'Eure (CAUE27) rue Joséphine, 27 000 Evreux. tél. 02 32 33 15 78 christine.boisseau@caue27.fr
Méthodes mobilisées	<ul style="list-style-type: none">- Exposé théorique- Visite de site- Atelier en groupes : jeu de rôle- Lecture de paysage
Ressources pédagogiques	Montage diapo : méthode d'investigation
Modalités d'organisation	Tout est en présentiel
Modalités d'évaluation	Avant la formation : entretien individuel de positionnement réalisé par le CAUE27 Pendant la formation : exercice pratique collectif A la fin de la formation : <ul style="list-style-type: none">• Evaluation des impacts : questionnaire d'évaluation de la satisfaction• Entretien en ligne pour améliorer le contenu et la forme
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. Accès aux formations À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop .

Programme de formation

Tarif indicatif

980 € HT (1176 € TTC)

70 € HT (84 € TTC) de l'heure

Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe

Durée

14 heures

Intervenant(e)**François ROUMET**

urbaniste paysagiste

adaptations au changement climatique : stratégies sur les sols et le végétation

Ses réalisations

formations auprès des CAUE de l'Eure et du Jura ; enseignement à l'école nationale supérieure de paysage de Versailles

Son CV
www.coopaname.coop

Contenus